



## **Déclaration FNEC-FP FO79 CASD – 4 septembre 2024**

Madame la Directrice Académique,

Au plan national, la politique du président Macron et de son gouvernement a été désavouée aux élections européennes et législatives. Cela fait 50 jours que ses ministres dits « démissionnaires » restent en poste au nom de la « gestion des affaires courantes ».

C'est au nom de ces « affaires courantes » que les ministres Attal et Le Maire préparent un budget d'austérité (près de 10 milliards d'euros d'économies supplémentaires s'ajoutant aux mesures imposées par décret en début d'année 2024).

Une situation insupportable pour les millions de personnels et de parents d'élèves qui se préparent à une rentrée sous le signe de l'austérité, avec les suppressions de postes et la mise en place des groupes de niveaux...

Mais cette austérité n'est pas pour tout le monde.

En effet le site Médiapart a révélé dans une enquête publiée le 26 août 2024 que les régions accordaient aux établissements privés sous contrat des subventions supérieures à l'obligation légale. Il s'agit ainsi d'1,2 milliards d'euros d'argent public supplémentaire versés à l'enseignement catholique.

Quant à l'ex-ministre Belloubet, elle a tenu sa conférence de presse de rentrée la semaine dernière, en faisant mine de découvrir que les budgets étaient insuffisants, tout en prônant son « Choc des savoirs » et l'ensemble des mesures Macron (pacte, autonomie de établissements...) qui vont dégrader le service public de l'enseignement.

Mme Belloubet a toutefois été contrainte de confirmer que 24 000 élèves allaient être accueillis dans des établissements ordinaires faute de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Ainsi, ce sont en cette rentrée scolaire 24 000 élèves dont le droit à bénéficier de conditions d'apprentissage adaptées à leurs difficultés et/ou à leur handicap sera bafoué pour des raisons d'économies budgétaires, le coût de la scolarité d'un élève étant sept fois plus élevé dans un établissement spécialisé que dans une école

ordinaire.

D'autant plus que cette situation inacceptable aura des conséquences toujours aussi désastreuses sur les conditions de travail des personnels, enseignants comme AESH.

Cette année, la ministre démissionnaire a décidé de généraliser la mise en place des évaluations nationales à l'école élémentaire, qui ont lieu dès le mois de septembre en CP, en CE1, en CE2, en CM1 et en CM2. De telles évaluations sont également imposées dans les classes au collège.

L'évaluation des élèves fait certes partie intégrante du statut des professeurs des écoles, l'article 2 du décret du 1er août 1990 précisant « *ils procèdent à une évaluation permanente du travail des élèves et apportent une aide à leur travail personnel* ».

Mais la liberté pédagogique existe aussi ! Chaque enseignant est donc libre d'évaluer ses élèves de la manière qui lui paraît la plus appropriée !

Le **FO** réaffirme donc qu'aucun texte réglementaire ne préside à la mise en œuvre de ces dispositifs. Il revendique l'abandon de toutes les évaluations nationales.

Aujourd'hui, se réunit le premier CSAD de l'année mais il porte sur la dernière phase de la Carte scolaire et en parachève toute la cohérence. Rappelons que le premier degré perd 650 postes en cette rentrée et que notre département a lourdement subi cette politique : une trentaine de fermetures de classes et 24 postes d'enseignement supprimés. FO

Le 8 juillet dernier lors du dernier CSAD de l'année, vous nous annoncez Madame la Directrice Académique que vous ne disposez que de 1,75 postes en plus pour démarrer la rentrée. C'est bien peu pour s'assurer des moyens nécessaires à la bonne marche de l'école dans notre département. **FO** revendique toujours le recrutement du reste de la liste complémentaire et son réabondement. Ajoutons que, même si nous leur préférons des enseignants sous statut, les recours possibles aux contractuels semblent gelés.

La question qui se pose c'est : allez-vous Madame la Directrice Académique, fermer des classes en cette rentrée afin de récupérer des postes et pouvoir les dispatcher selon les besoins ?

Nous le saurons à l'issue de cette instance.

Pour **FO**, la rentrée ne sera pas sereine. La situation actuelle est inédite, brutale. Elle suscite beaucoup de colère chez les personnels qui subissent l'austérité, les bas salaires et les contre-réformes depuis trop longtemps. Comme l'hôpital, l'école Publique manque de tout.

200 milliards sont accordés chaque année aux entreprises, sans condition, sans contrepartie, sous forme de niches fiscales, d'exonération de cotisations sociales, faisant de notre pays l'eldorado des dividendes boursiers tandis que notre Éducation Nationale est de plus en plus dans l'impossibilité d'accomplir sa mission à l'instar de l'Hôpital public pour s'en tenir à ce seul exemple.

Pour **FO**, ce gouvernement démissionnaire n'a aucune légitimité à se maintenir pour poursuivre ses contre-réformes.

La **FNEC-FP FO 79** mettra tout en œuvre pour obtenir satisfaction sur l'ensemble des revendications urgentes :

- L'abandon de toutes les contre-réformes qui cassent l'École Publique (« Choc des savoirs », PACTE, évaluations d'école, lois Rilhac, réforme du lycée professionnel...)
- L'augmentation des salaires ;
- L'annulation de toutes les suppressions de postes et la création de postes statutaires à hauteur des besoins ;
- L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive ;
- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté, les créations de postes en IME et ITEP ;
- Le respect des notifications de la MDPH ;
- Un statut, un vrai salaire pour les AESH.

Merci pour votre attention.